



**Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus ...**

(Romains 8 v.1)

Claude BEAUPORT

[www.bible.beauport.eu](http://www.bible.beauport.eu)

[www.msgfacebook.beauport.eu](http://www.msgfacebook.beauport.eu)

## La vie dans l'Esprit, l'Esprit Saint en nous, et Dieu pour nous.

Ce message s'inspire de la publication « [La vie dans l'Esprit, l'Esprit Saint en nous, et Dieu pour nous.](#) » , parue dans [le Messager Evangélique de 1863.](#)

Il est clair que ce message s'adresse à des personnes qui sont passées par une [vraie conversion](#), c'est-à-dire qui possèdent [la vie divine et éternelle !](#)

Ce message fait suite au [message n°165](#) qui traitait du chapitre 7 de l'épître aux Romains

### CONTENU

Lecture du chapitre 8 de l'épître aux Romains : .....	2
Quelques mots sur la fin du chapitre 7 .....	3
Introduction .....	5
Versets 1-11 : la vie divine, effet intérieur de l'œuvre de Dieu.....	6
Les versets 1 à 3 : les résultats de l'œuvre de Dieu.....	6
Le verset 1 : aucune condamnation.....	8
Le verset 2 : l'affranchissement de la loi régissant le péché .....	8
Le verset 3 : faiblesse de la loi à cause de la chair.....	9
Le verset 4 : marchant selon l'Esprit, les exigences de la loi sont accomplies .....	11
Le verset 5 : celui qui est selon l'Esprit, pense aux choses de l'Esprit .....	12
Le verset 6 : si la pensée de la chair est morte, celle de l'Esprit est vivante.....	12
Les versets 7 & 8 : la chair est inimitié contre Dieu et ne peut pas lui plaire .....	13
Le verset 9 : le croyant n'est pas dans la chair, mais dans l'Esprit .....	13
Les versets 10 & 11 : L'Esprit vivifie nos corps mortels.....	14
Versets 12 à 30 : la présence de l'Esprit Saint en nous .....	15
L'Esprit est la NATURE de l'homme nouveau, et en est aussi la PUISSANCE .....	15

L'esprit de l'homme nouveau et l'Esprit : une perception identique.....	16
Le nouvel homme a besoin de PUISSANCE.....	17
Le corps de l'authentique chrétien est le temple de Dieu ! .....	17
Scellé du sceau du Saint Esprit.....	18
Le Saint Esprit témoigne de la gloire de Christ, HOMME RESSUSCITÉ !.....	19
La différence des apôtres, avant et après la Pentecôte .....	19
L'Esprit d'adoption nous place en communion avec Dieu .....	19
L'attente de l'Eglise, l'attente des authentiques chrétiens.....	21
Fils de Dieu, cohéritiers de Christ .....	21
Versets 31 à 39 : Dieu est pour nous .....	22
Pour terminer .....	23

## Lecture du chapitre 8 de l'épître aux Romains :

**1** Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus ; **2** car la loi de l'Esprit de vie dans le christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort ; **3** car ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, **4** afin que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit. **5** Car ceux qui sont selon [la] chair ont leurs pensées aux choses de la chair ; mais ceux qui sont selon l'Esprit, aux choses de l'Esprit ; **6** car la pensée de la chair est la mort ; mais la pensée de l'Esprit, vie et paix ; **7** — parce que la pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas. **8** Et ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. **9** Or vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ; mais si quelqu'un n'a pas [l']Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui. **10** Mais si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice. **11** Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous.

**12** Ainsi donc, frères, nous sommes débiteurs, non pas à la chair pour vivre selon la chair ; **13** car si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez. **14** Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. **15** Car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être de nouveau dans la crainte, mais vous avez reçu l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba, Père ! **16** L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu ; **17** et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers ; héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ ; si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui.

**18** Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont pas dignes [d'être comparées] avec la gloire à venir qui doit nous être révélée. **19** Car la vive attente de la création attend la révélation des fils de Dieu. **20** Car la création a été assujettie à la vanité (non de sa volonté, mais à cause de celui qui l'a assujettie), **21** dans l'espérance que la création elle-même aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour [jouir de] la liberté de la gloire des enfants de Dieu. **22** Car nous savons que toute la création ensemble soupire et est en travail jusqu'à maintenant ; **23** et non seulement elle, mais nous-mêmes aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi, nous soupignons en nous-mêmes, attendant

l'adoption, la délivrance de notre corps. **24** Car nous avons été sauvés en espérance : or une espérance qu'on voit n'est pas une espérance ; car ce que quelqu'un voit, pourquoi aussi l'espère-t-il ? **25** Mais si ce que nous ne voyons pas, nous l'espérons, nous l'attendons avec patience. **26** De même aussi l'Esprit nous est en aide dans notre infirmité ; car nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; **27** — et celui qui sonde les cœurs sait quelle est la pensée de l'Esprit, car il intercède pour les saints, selon Dieu ; **28** — mais nous savons que toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son propos. **29** Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères. **30** Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

**31** Que dirons-nous donc à ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? **32** Celui même qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous fera-t-il pas don aussi, librement, de toutes choses avec lui ? **33** Qui intentera accusation contre des élus de Dieu ? — C'est Dieu qui justifie ; **34** qui est celui qui condamne ? — C'est Christ qui est mort, mais plutôt qui est aussi ressuscité, qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous ; **35** qui est-ce qui nous séparera de l'amour du Christ ? Tribulation, ou détresse, ou persécution, ou famine, ou nudité, ou péril, ou épée ? **36** Selon qu'il est écrit : « Pour l'amour de toi, nous sommes mis à mort tout le jour ; nous avons été estimés comme des brebis de tuerie ». **37** Au contraire, dans toutes ces choses, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. **38** Car je suis assuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, **39** ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur.

## Quelques mots sur la fin du chapitre 7

« **24** Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? **25** Je rends grâces à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur. Ainsi donc moi-même, de l'entendement je sers la loi de Dieu ; mais de la chair, la loi du péché. » ([Romains 7 v.24-25](#))

L'apôtre nous présente le cas d'**un homme pieux**, qui a trouvé la délivrance qui est en Jésus Christ, comme nous le fait comprendre la première partie du verset 25 ! [Cette âme pourrait désormais croire que la lutte est terminée ! Il n'en est pas ainsi](#), comme le souligne la dernière partie de ce verset 25 !

C'est précisément, après que l'âme ayant connu la délivrance par Jésus Christ, que ce grand principe apparaît : « **de l'entendement, je sers la loi de Dieu** » ! Ceci ne peut que se réaliser qu'après que l'âme a été délivrée. La chair manifestant sa présence dans le vieil homme, cherchant en permanence à activer le péché (la source qui produit les péchés) : « **mais de la chair, la loi du péché.** » ! Il y a inévitablement **combat**, et la raison en est que, l'homme né de nouveau, dont l'entendement renouvelé aime à observer la loi, et la chair, ce qu'est le vieil homme, **répondent**, en fonction de **leur nature, à des principes totalement opposés** ! Il y a inévitablement conflit qui oppose les intérêts de l'un et de l'autre.

Dans le [chapitre 7 de l'épître aux Romains](#), nous voyons [la loi et la chair opposées l'une à l'autre](#) ; mais le [chapitre 5 de l'épître aux Galates](#) nous présente [le combat](#) et [la délivrance](#)

sous leur véritable forme, — dans l'opposition de la chair à l'Esprit. Dans l'épître aux Galates le croyant est vu ayant reçu l'Esprit ; c'est pourquoi nous trouvons dans cette épître, la présentation d'une vraie puissance, celle de l'Esprit, après la délivrance. Il n'en est pas de même chez les Romains, car ils n'avaient pas tous l'Esprit, et ce croyant de « Romains 7 », n'est pas encore vu comme ayant l'Esprit. (Il ne fait pas encore une entière confiance à la valeur de l'œuvre du Seigneur Jésus à la croix, et à sa pleine suffisance) Ceci explique, pour aussi mettre en relief la différence, que Romains 7 ne parle pas de la lutte de la chair contre l'Esprit, car il y est question d'un homme, né de nouveau, mais qui se place sous la loi ! C'est ainsi qu'il ne dit pas « la chair convoite contre l'Esprit » (Galates 5 v.17), mais bien « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? » (Romains 7 v.24)

L'homme dont l'apôtre parle, aime la loi, cela est vrai, et cela doit être ! Car tout homme passé par la nouvelle naissance, étant engendré de Dieu, étant de ce fait devenu enfant de Dieu, ne peut que prendre plaisir à la loi, que l'âme soit sous la loi, en s'y plaçant comme son esclave, ou qu'elle ne s'y place pas, en en étant affranchie ! La loi reste l'expression parfaite des exigences, qu'est en droit de réclamer la sainteté de Dieu ! La loi, ne peut en rien s'infléchir, elle ne peut que condamner le vieil homme qui ne peut s'empêcher de convoiter, ce qu'interdit la loi, comme étant incompatible avec la sainteté de Dieu !

Mais la loi, si elle a le pouvoir d'argumenter la condamnation du vieil homme, elle n'a pas le pouvoir de donner l'Esprit à l'homme né de nouveau ! Donc, si je suis sous la loi, dans cette situation, il ne m'est pas possible d'être conduit par l'Esprit ! Et si je ne suis pas conduit par l'Esprit, puissance du nouvel homme, je ne peux par conséquence être conduit que par la chair, qui est l'expression du vieil homme, ce que je suis en tant que fil d'Adam !

Mais la Parole de Dieu ne laisse pas l'âme au bord du chemin, parlant de l'homme nouveau, engendré de Dieu, elle nous dit : mais « nous », qui croyons, « nous ne sommes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en nous » (Romains 8 v.9). « Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont fils de Dieu » (Romains 8 v.14).

« Si nous sommes conduits par l'Esprit, nous ne sommes pas sous la loi » (Galates 5 v.18). C'est pourquoi, dans l'épître aux Galates, les croyants, ayant reçu l'Esprit, sont exhortés à « marcher par l'Esprit » (Galates 5 v.25).

Mais alors une question se pose : s'ils ont le Saint Esprit, pourquoi donc cette exhortation de « marcher par l'Esprit » ? Parce que la chair, le principe de vie du vieil homme, est toujours là et « convoite contre l'Esprit », ce qui met en évidence le réel danger de laisser le vieil homme reprendre vie, la chair étant stimulée par le péché (la racine qui est dans le croyant, et qui produit des actes, à savoir des péchés), ses instigations restant toujours présentes.

Mais nous ne sommes pas abandonnés, car l'Esprit, puissance divine par laquelle le nouvel homme agit, nous est donné comme s'opposant à cette stimulation, en « convoitant contre la chair », et cela afin que nous puissions résister ! C'est ce que nous apprend le passage suivant : « Si nous marchons par l'Esprit, nous n'accomplirons pas la convoitise de la chair » (Galates 5 v.16-17).

En résumé, voici le chaînage présenté :

Une âme, née de nouveau, mais n'ayant pas encore l'Esprit, se place sous l'esclavage de la loi. Sous cet esclavage, tout en étant née de nouveau, elle entre dans ce combat entre les exigences de la loi, auxquelles elle s'efforce à y répondre, et la chair, principe de vie du vieil homme, qui s'y refuse avec toutes ses forces ! Mais cette âme apprend ensuite que les vrais croyants, auxquels elle appartient, ne sont pas dans la chair, mais dans l'Esprit, qu'ils possèdent et qui habite en eux ! Elle apprend ensuite, qu'étant dans l'Esprit, les vrais croyants affranchis de cet esclavage, ne sont plus conduits par la chair, mais par l'Esprit de Dieu ! Et de plus, ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont fils de Dieu ! Cette même âme, ayant pris conscience de cette dualité entre la loi et la chair, comprend alors dès le chapitre 8 des Romains, qu'il n'y a aucune condamnation, non pas pour celui qui accomplit la loi, ce que la chair refuse de faire, mais pour ceux qui sont dans le Christ Jésus ! L'âme se voit alors dans le Seigneur Jésus, fait une entière confiance en l'efficacité de son œuvre à la croix, là où son vieil homme a été crucifié avec Christ ! C'est en faisant cette pleine confiance, avec une foi entière, en l'efficacité de l'œuvre de Christ, que le Saint Esprit, fait son habitation dans l'âme.

Ayant l'Esprit de Dieu, l'épître aux Galates met en évidence une autre leçon liée à la loi : ceux qui sont conduits par l'Esprit qui est la puissance du nouvel homme, ne sont pas sous la loi ! Et cela se traduit par des faits pratiques, à savoir « marcher par l'Esprit », et alors l'âme apprend que, si les croyants marchent par l'Esprit, ils n'accompliront pas la convoitise de la chair. Etant ainsi fils de Dieu, libérés de l'esclavage de la loi, conduits par l'Esprit Saint qui habite en eux, puissance du nouvel homme, ils peuvent, étant en Christ, refléter ses caractères, et cela dans sa dépendance (et seulement dans sa dépendance)

## Introduction

L'enseignement de ce chapitre remarquable et bien connu se divise en **trois parties distinctes** :

1. En premier lieu, il nous présente **la délivrance dans la puissance de la vie qui vient de Dieu** ; — **la puissance de Dieu en résurrection nous donnant la vie dans l'Esprit, en vertu de l'œuvre de Christ.**
2. Nous y trouvons, ensuite, **la présence de l'Esprit lui-même** ; — **non seulement le fruit de son opération, mais sa présence personnelle** ;
3. et en troisième lieu, **la sécurité extérieure** : **non pas quoi que ce soit qui se trouve en nous-mêmes, mais ce que Dieu est pour nous, nous pouvons donc compter sur Dieu. Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu** ; car il n'y a que la créature qui puisse prétendre à nous en séparer ; et **aucune créature ne peut séparer de Dieu qui sera toujours plus puissant qu'elle.** « **Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?** » (verset 31). C'est pourquoi, à la fin du chapitre, **il n'est pas du tout question de l'œuvre intérieure**, l'apôtre ayant traité ce sujet longuement auparavant ; et il le laisse ici si complètement de côté,

que lorsqu'il dit : « Ceux qu'il a justifiés », il n'ajoute pas : « il les a aussi sanctifiés », quoique cela soit vrai, mais il dit : « Il les a aussi glorifiés » ([verset 30](#)).

## **Versets 1-11 : la vie divine, effet intérieur de l'œuvre de Dieu**

*Cette section nous parle des effets intérieurs de l'œuvre de Dieu, — la vie, — jusqu'à leur plein et entier résultat, dans la résurrection du corps.*

### **Les versets 1 à 3 : les résultats de l'œuvre de Dieu**

**1** Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus ; **2** car la loi de l'Esprit de vie dans le christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort ; **3** car ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, ...

Ces trois premiers versets nous donnent les divers résultats de l'œuvre de Dieu, telle qu'elle est exposée dans les chapitres 5, 6, et 7.

- Le premier verset nous présente le résultat du chapitre 5, dans le second Adam : — « la justification de vie ».
- Dans le verset second, nous sommes « morts au péché », comme au chapitre 6
- Au verset troisième, nous sommes « morts à la loi », comme au chapitre 7.

Sous le premier Adam, qui a introduit dans le monde le péché et la mort, il n'y avait rien que ce qui accable, tandis que dans le **second Adam**, le Seigneur venu du ciel, tout relève et réjouit, tout est parfaite liberté : **Dieu est intervenu, en puissance, pour délivrer.**

#### **Comment faut-il comprendre cette délivrance et comment a-t-elle été opérée ?**

Le Fils de Dieu descendit jusque sous la puissance de la mort pour nos péchés, et ressuscita dans la puissance d'une **vie nouvelle**, sans ces péchés. Il laissa nos péchés derrière Lui, avec la vie dans laquelle il les avait portés, et vie à laquelle étaient attachés **les droits et la malédiction de la loi**, et il entra dans une **nouvelle position devant Dieu** ; et par notre association avec Lui, nous sommes **délivrés de nos péchés**, et placés avec Lui dans cette nouvelle position, dans une vie de résurrection avec Christ.

« Il n'y a donc maintenant aucune condamnation » ([verset 1](#)).

Christ a subi le jugement que méritait le péché (\*) ; puis il est ressuscité d'entre les morts ; et **en Lui**, nous aussi, nous sommes morts à tout ce qu'il a porté en mourant, et nous sommes ressuscités avec Lui ; et parce que nous sommes vivants par la vie de Christ, après que **LE JUGEMENT DU PÉCHÉ A ÉTÉ EXÉCUTÉ SUR LUI** qui mourut pour cela, il ne peut y avoir aucune condamnation pour ceux qui **SONT EN LUI**.

(\*) le péché est la racine, le principe qui habite dans notre corps mortel, qui produit des actes, que sont les péchés



De plus « **c'est DIEU qui justifie** » (verset 33). Dieu est **intervenue en puissance**, et nous a placés, par une œuvre de mort et de résurrection, **devant Lui EN CHRIST** ; et notre ancienne position, **comme étant dans la chair devant Dieu, a complètement pris fin**, y compris tout ce qui se rattachait à cette position.

En conséquence, **là où la foi est simple**, il n'est **plus question seulement d'espérance**. Je ne parle pas d'espérer, quand je parle de l'effet de la croix. Je n'espère pas que l'œuvre de Christ ôte mes péchés : **cette œuvre les a ôtés**, c'est une **chose passée, accomplie** et **terminée**, **Christ ôta le péché par le sacrifice de Lui-même** (Hébreux 9 v.26).

De plus, nous ne nous confions plus maintenant dans des promesses, pour **notre paix** ; mais **nous nous reposons sur un fait**, sur une promesse qui a été **accomplie**. Sans doute nous nous confions dans des promesses pour nos besoins et nos délivrances de chaque jour, mais ceci est tout autre chose. **Pour ce qui est du salut, nous nous reposons sur ce qui est déjà accompli**. « **Par une SEULE JUSTICE accomplie, les conséquences de cette justice furent envers tous les hommes EN JUSTIFICATION DE VIE** » (Romains 5 v.18). Nous sommes amenés, en puissance de vie, **dans la présence de Dieu par la résurrection**. Nous sommes **dans le Christ Jésus** qui non seulement est mort, mais qui, ayant passé par la mort, **est entré là où il est entièrement en dehors de son atteinte, dans une position toute nouvelle** ; et **cette position est la nôtre, en Lui, dans la présence de Dieu. Il n'y a pas de condamnation là. L'état sur lequel le jugement portait a pris fin à la croix et n'existe plus, car la condamnation est tombée avec toute sa force sur Jésus**.

« Car **la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort** » (verset 2). Etant affranchi, je ne suis plus esclave de la loi, ou du principe, qui régit le péché et par conséquent la mort ! Mais selon la loi, ou le principe régissant l'Esprit de vie qui ne se trouve que dans le Christ Jésus !

Et nous apprenons **le secret de la marche du chrétien** : « ... **nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit** » (verset 4)

Nous trouvons ce que nous n'avions pas rencontré à la fin du chapitre précédent, c'est-à-dire **Christ et l'Esprit**, et même nous trouvons **plus de l'Esprit que de Christ et de son œuvre**, car l'apôtre s'occupe du **résultat de ce que Christ a fait**. Nous trouvons donc ici **la puissance vivante de l'Esprit dans le Christ Jésus**, nous plaçant, **comme associés à Christ**, dans une position où nous sommes assis **en dehors de la région de la condamnation, étant affranchis de la loi du péché et de la mort**.

Remarquez maintenant le rapport qui existe entre les trois premiers versets de ce chapitre et l'enseignement des trois chapitres (5-6-7) qui précèdent :

**Le premier verset** nous reporte au **chapitre 5** et déclare que **nous sommes justifiés, parce que Christ est mort et ressuscité**, et qu'il n'y a **aucune condamnation**, si nous sommes **dans le Christ Jésus**.

Le second verset nous reporte au chapitre 6, et répond à la question: cette justification gratuite est-elle un principe de péché ? Non, elle ne l'est pas ; car de quelle manière avons-nous été délivrés et placés devant Dieu en Christ ? — Par la mort et la résurrection. Ainsi donc, nous avons la vie en Christ ; et c'est là le principe même de la sainteté. La loi de l'Esprit de vie nous a affranchis. —

Le verset 3 se réfère au chapitre 7, et montre que ce que la loi ne pouvait faire, Dieu l'a fait, c'est-à-dire, qu'il « a condamné le péché dans la chair », qui nous troublait et nous obsédait si constamment, et qu'il l'a fait en envoyant Christ en ressemblance de chair de péché, et comme sacrifice pour le péché, nous retirant ainsi de dessous la domination du péché. La justice de la loi est maintenant accomplie en nous ; le principe en est implanté en nous. Ainsi nous arrivons au résultat pratique : il n'y a pas seulement « aucune condamnation » ; nous ne sommes pas seulement devant Dieu en Christ ; mais la justice de la loi est accomplie en nous. La loi ne pouvait jamais rien nous donner de pareil.

### Le verset 1 : aucune condamnation

Le premier verset, « Il n'y a donc maintenant AUCUNE condamnation », est d'une force et d'une puissance extraordinaires !

Ceux qui croient en Christ ne sont pas seulement condamnés ; le passage va beaucoup plus loin : « Il n'y a aucune condamnation ! » l'âme a besoin de cette pleine assurance, car la conscience est d'autant plus délicate que nous sommes plus près de Dieu, et plus nous sommes près de Dieu, plus nous sommes misérables, si la moindre chose s'interpose entre notre âme et Lui.

« Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus ! ». Y a-t-il une condamnation quelconque pour Christ ? Lui, le Bien-aimé de Dieu, la substance et le principe même de l'être et de l'accomplissement de ce en quoi Dieu trouve ses délices ! Comment donc pourrait-il y avoir une condamnation quelconque, pour celui qui est en Christ ? C'est Lui qui nous fait notre position ; c'est en Lui qu'est notre paix. Tous les péchés passés sont abolis, et il y a une paix et une sécurité parfaites dans la présence de Dieu, car nous sommes devant Lui tel que Christ est ! (comparez 1 Jean 4 v.17-18).

### Le verset 2 : l'affranchissement de la loi régissant le péché

« Car la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort » (verset 2).

Le chapitre 7 nous a montré la puissance de la chair, qui subjuguait constamment l'homme, dont la volonté avait été renouvelée. Il y avait une loi qui agissait dans ses membres. Mais l'Esprit a une loi, — un principe d'action uniforme et constant, aussi bien que la chair. Il y a aussi de la puissance, une puissance de vie, en Christ.



Nous ne sommes **pas ici** devant le **législateur** et le **juge** disant à un homme : **Voici la loi, accomplis-la !** L'homme, y voyant un moyen pour s'en attribuer le mérite, aimerait pouvoir l'accomplir, dans le but d'être **délibéré de la condamnation !** Mais maintenant, nous sommes **vivifiés par le second Adam, l'Homme Christ Jésus**, qui est **un esprit vivifiant** : et ainsi que nous l'avons vu, nous avons **part à sa résurrection**, afin que nous soyons **délibérés de la condamnation**. **Christ** ayant premièrement fait **l'expiation**, nous entrons dans la vie divine et éternelle, lors de la nouvelle naissance, **quittes du péché**. Mais **l'homme** voudrait **mettre sa conscience à l'aise et en repos** par les intentions et les actions de cette vie naturelle, celle reçue d'Adam ; **il voudrait**, quant au sentiment qu'il en a, **pouvoir être satisfait DE LUI-MÊME** ; **mais cela est impossible**. Il faut que nous nous soumettions à la **condamnation** ; il faut que nous ayons le sentiment de **notre impuissance**, en sorte que **Christ** soit notre **espérance** ; en d'autres termes, il faut que nous nous soumettions à la **justice de Dieu**.

Tant que **la conscience n'est pas purifiée**, nous ne pouvons avoir affaire avec Dieu comme avec un **Dieu de puissance**. Dieu ne nous donnera aucune puissance jusqu'à ce que nous ayons accepté **LA CONDAMNATION** et que nous en soyons **délibérés par Christ**. Mais après que nous nous sommes soumis à la **justice de Dieu**, il y a **EN CHRIST** une **puissance de vie** qui nous **affranchit de la loi du péché** et **de la mort**.

Dans le chapitre 7, les désirs de la nouvelle vie sont bien là, **mais agissant en rapport avec la loi** ; et la conséquence en est qu'il n'y a aucune puissance. Ici, au **verset 2**, au contraire, c'est **la vie** dans l'assujettissement à Christ.

### **Le verset 3 : faiblesse de la loi à cause de la chair**

« ... car **ce qui était impossible à la loi**, en ce qu'elle était **faible par la chair**, ». (**verset 3**)

Ce n'est pas que la loi fût en défaut, seulement elle ne pouvait rien amener à la perfection à cause de la faiblesse de la chair. Car la chair, l'homme naturel, ne possède aucune capacité pour pouvoir répondre à ce que cette loi divine est parfaitement en droit d'exiger ! On ne peut faire quelque chose de parfait avec de mauvais matériaux. Un homme peut être un ouvrier très habile ; cependant si vous lui fournissez des **matériaux imparfaits, tout son talent ne lui servira de rien**. Quelqu'un, par exemple, sculptera un marbre, et montrera un goût et une habileté merveilleuse, en sorte que chacun admirera son œuvre : **mais le même homme** s'il devait essayer de produire la même œuvre avec une pierre grossière et friable, son travail s'en irait en pièces sous sa main ; et **tout son art serait inutile**. Il en est ainsi de la loi ; lorsqu'elle veut agir sur la chair, elle ne fait que la briser. Les matériaux tombent en poussière. **La loi n'a jamais donné la justice**. Elle **promet la vie** à ceux qui l'accomplissent, mais **elle ne donne jamais la vie**. **Christ seul donne la vie**.

N.B. : Lorsque le matériau est bon, comme il l'était dans l'Homme Christ Jésus, cette loi est rendue grande et honorable, il était en droit que cette loi lui donne la vie ! Mais il n'avait pas besoin de recevoir la vie, car il était lui-même la vie ! Et c'est aussi parce qu'il était la vie, qu'il avait, comme homme, la capacité de répondre parfaitement à la loi !

« ... car ce qui était impossible à la loi en ce qu'elle était faible par la chair, **DIEU ayant envoyé SON PROPRE FILS en ressemblance de chair de péché**, et pour le péché, a **CONDAMNÉ le péché en la chair**, ... » ([verset 3](#)).

Et voilà, dans ce verset 3, en résumé, le grand secret de tout ce chapitre 8 :

**Ce que l'homme ne peut pas faire, DIEU L'A FAIT !**

N.B. : pour bien comprendre, l'expression « le péché » se rapporte à la racine de mal, implantée dans l'homme dès sa naissance naturelle ! On pourrait presque dire, la racine « génétiquement » implantée dans l'homme ! Cette racine porte des rejetons ou des fruits, appelés « les péchés », souvent utilisé au pluriel, alors que « le péché », la racine, est forcément toujours au singulier. Depuis le chapitre 5 v.12 de cette épître, le thème central est la racine, « le péché » !

**Comment le péché dans la chair peut-il être condamné ?** Il ne s'agit pas seulement de nos péchés, mais cette chose si terrible, qu'est **LE PÉCHÉ DANS LA CHAIR** ! Le sujet traité est donc, **ce que je suis par nature**, en tant que **fil d'Adam ! C'est Dieu Lui-même**, qui s'occupe du péché : **Il le condamne**. Je comprends que **Dieu doit le condamner**, et forcément, si aucune autre révélation n'était faite, cela est **un sujet d'épouvante** pour l'être que je suis, puisqu'il s'agit de **la condamnation de ce que je suis par nature** !

**Mais de quelle manière Dieu l'a-t-il fait ?**

« ... **EN ENVOYANT SON FILS** en ressemblance de chair de péché et **POUR LE PÉCHÉ**, ... »  
([verset 3](#))

C'est ainsi qu'il a **condamné le péché dans la chair**, et qu'il l'a **ôté dans le sacrifice de Christ**. **Il l'a exécuté en Christ mourant pour moi**, comme pour chacun des vrais croyants, à savoir ceux qui sont passés par la nouvelle naissance. **Toute la condamnation a été accomplie et épuisée sur Christ**.

**Il en résulte que cette chose effrayante**, dont je ne sais que faire, **le péché dans la chair**, **Dieu l'a aboli entièrement**, en dehors de moi, — **EN CHRIST**.

**Christ est mort** non seulement pour **LES PÉCHÉS**, mais pour **LE PÉCHÉ**.

**La rédemption est une rédemption véritable et complète.**

Si Dieu se met à l'œuvre pour délivrer, **il le fait parfaitement**.

Ainsi, il n'est nullement dans la pensée de Dieu, de vous **délivrer de vos PÉCHÉS**, pour vous laisser dans cet esclavage, **sous LE PÉCHÉ**, et par conséquent vous laisser avec **une conscience** qui soit **incessamment obsédée** de l'existence de cet assujettissement ! Nous comprenons bien qu'il ne s'agit **pas seulement** ici **de pardon**, (\*) **mais de délivrance**, en sorte que nous soyons placés **dans la liberté devant Dieu**.

(\*) ce sont les actes qui sont l'objet du pardon, il n'y a pas de pardon en ce qui concerne la présence de la racine, le péché ! Il faut en être délivré ! A ce sujet, il est utile de lire le [message n°22](#), intitulé « **Le péché en moi et le péché sur moi, nuance très importante** ! »

**Que faut-il à un cœur vrai ?** Etant en lutte journallement contre le péché, il a réellement besoin que **le péché**, habitant en lui, **puisse être dominé**, que **sa conscience** en relation avec le péché puisse être **réellement délivrée devant Dieu !** **Pour que**, si des péchés du passé ont bien été effacés et pardonnés, **une stimulation**, poussant à **commettre des actes** (péchés), **comme celle d'une loi naturelle (1\*)**, **ne se développe en puissance dans ses membres (2\*)**, et **rende cette âme captive du péché !**

(1\*) une loi naturelle, comme par exemple la loi de la pesanteur, ou du magnétisme : si je lâche un objet que je tiens dans la main, cet objet tombe, ou si j'approche un objet en fer d'un aimant, l'objet sera attiré par l'aimant ! Il en va de même ici !

(2\*) par « membre » il faut comprendre tout ce qui me fait penser, voir, entendre, prendre, marcher, etc. ...

Cette âme **sait et sent** que **la racine du péché est toujours là**, présente en elle. Mais, la Parole de Dieu lui enseigne : **et la racine et les branches ont été condamnées, lorsque Dieu a envoyé son propre Fils**. Ce fut Dieu seul qui eut cette pensée : **envoyer SON PROPRE FILS !** Et ainsi, par ce fait unique dans l'histoire de l'éternité, **nous apprenons l'étendue de sa grâce et son dessein arrêté d'accomplir pour nous cette œuvre de délivrance**.

#### ***Le verset 4 : marchant selon l'Esprit, les exigences de la loi sont accomplies***

« ... afin que **la juste exigence de la loi fût accomplie EN NOUS**, qui ne marchons pas **SELON LA CHAIR**, mais **SELON L'ESPRIT**. » (verset 4)

L'apôtre s'occupe ici de **la marche**. La **justice de la loi** est **accomplie EN nous**. **Ce n'est pas une loi qui est donnée en dehors de nous**, et qui devrait agir **par une chair**, l'homme naturel ou le vieil homme, **qui ne reconnaît pas ses justes droits**, et dont **la volonté se révolte contre son autorité de cette loi !** Il est question maintenant, **d'une nouvelle vie en puissance**, qui est capable de **discerner** et de **mettre en évidence les convoitises de la chair**, **mais qui nous fait marcher, non pas selon la chair, mais SELON L'ESPRIT**. **La chair n'est en rien changée, elle ne le peut d'ailleurs pas !** C'est aussi la raison pour laquelle, **possédant cette nouvelle vie en puissance, je ne suis plus forcé, comme par le passé, de devoir marcher selon la chair**. **La chair est là, en moi, mais ce fait n'est pas un motif pour moi devoir l'écouter et pour marcher selon la chair ; car l'Esprit de Christ est maintenant en moi**, et de plus, je lis dans la Parole de Dieu : « ... Dieu est fidèle, **qui ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de ce que vous pouvez supporter**, ... » (1 Corinthiens 10 v.13). La chair est toujours là et doit être jugée et tenue assujettie.

Comme vrais croyants, **nous avons tous la chair en nous, quoique nous ne soyons pas « dans la chair »** ; mais cela ne rend pas nécessairement **la conscience mauvaise** ; — **la présence (pas l'activité) de la chair n'empêche pas ma communion avec Dieu, à la condition que je ne permette pas à la chair d'agir en quelque manière**. Pour se faire, je vais simplement à Dieu, mon Père, et je m'entretiens avec Lui à ce sujet. Je vais à Lui et je dis : « Père, **aide-moi**, car **sans ton aide, je serai incapable de ne pas broncher** ». C'est en venant au trône de la grâce et

en demandant de recevoir le secours promis pour le moment opportun, que par la puissance du Saint Esprit, je puis alors ne pas permettre à la chair d'agir ! Si je permets à la chair d'agir, la conscience devient mauvaise, et je perds la communion ; et j'ai alors à aller à Dieu et à confesser mon péché, afin que la communion puisse être rétablie. Ainsi le simple fait de la présence du péché dans la chair, si nous marchons avec Dieu est une occasion de communion (pas la cause de la communion) ; — comme aussi, dès que je permets à la chair d'agir, elle devient un obstacle et interrompt la communion, quoique la grâce intervienne et restaure.

### **Le verset 5 : celui qui est selon l'Esprit, pense aux choses de l'Esprit**

« Car ceux qui sont selon la chair ont leurs pensées aux choses de la chair ; mais ceux qui sont selon l'Esprit, aux choses de l'Esprit ; ... » (verset 5)

« **SELON L'ESPRIT** » : telle est la condition et la position de l'homme, considéré comme un homme spirituel, c'est-à-dire conduit par le Saint Esprit. Chaque nature va de pair avec certains objets et a ses affections propres liées à sa nature : Une nature vile a ses propres affections liées à sa nature vile, et ceux qui sont selon l'Esprit se plairont dans les choses qui sont selon la nature de l'Esprit. Ceux qui sont selon l'Esprit ont des objets qui les occupent et les satisfont, et vers lesquels tendent leurs désirs.

### **Le verset 6 : si la pensée de la chair est morte, celle de l'Esprit est vivante**

« ... car la pensée de la chair est la mort ... la pensée de l'Esprit est vivante et paix ... » (verset 6).

La pensée de la chair, stérile de sa nature, gît sous la mort du vieil Adam, — la mort devient le sceau de sa condition. Mais la pensée de l'Esprit est vivante, elle fait briller la vie divine et éternelle que l'homme nouveau possède en Christ. Elle fait jouir de la paix, d'abord la paix avec Dieu, celle que Jésus nous laisse, mais aussi celle dont lui-même jouissait lorsqu'il était sur la terre, celle qu'il appelle « ma paix », la paix de Dieu. L'âme jouit de cette vie et de cette paix au dedans d'elle-même, dans la puissance du Saint Esprit.

Il y a deux sortes de paix, il y a la paix avec Dieu, qui est la paix dans la conscience et la paix de Dieu qui est la paix dans le cœur. La première nous est acquise et donnée par le sang de Jésus ; la seconde, qui est celle dont parle particulièrement ce verset 6, est une chose bien plus excellente encore : c'est la paix dans le cœur et dans les affections. Nous avons la paix dans nos cœurs, lorsque nos affections se reposent sans distraction dans la jouissance et la poursuite d'un objet qui nous satisfait pleinement et dont notre conscience ne nous reprochera jamais la poursuite. Si nous trouvons notre plaisir dans le Seigneur, la paix régnera dans notre âme. Toutes les fois que nous sommes troublés, nous sommes occupés de nous-mêmes ; mais lorsque l'Esprit agit, il nous détourne de nous-mêmes vers Dieu.

NB : il serait utile d'écouter un message audio d'environ 4 minutes du frère Fernand Chaudier sur le sujet « La paix DE Dieu / La paix AVEC Dieu »

On trouve une illustration de ceci dans la différence entre le livre de l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques. Dans l'Ecclésiaste, Salomon est plein de lui-même : « Moi, Salomon,

le roi », célébrant l'homme et la femme, les jardins, la science et tout ce que le cœur peut désirer, « et que fera l'homme après le roi ? » (Ecclésiaste 2 v.12) Mais les choses de la chair ne peuvent pas satisfaire le cœur : « Tout est vanité et rongement d'esprit » ; car laissez-le épuiser tout ce que le monde peut donner, la force du désir n'est jamais satisfaite ; et plus grande est l'énergie qu'on dépense pour découvrir les choses que le monde peut procurer, plus le cœur trouve que ce qui est dans le monde ne peut pas le satisfaire. Mais **quand on a trouvé Christ**, comme dans le **Cantique des Cantiques**, alors, au contraire, c'est la capacité de tout embrasser ce dont l'homme a besoin. **Quelle paix et quelle joie on trouve dans la communion de Christ ! Mais quand le moi paraît, le repos est troublé.**

### ***Les versets 7 & 8 : la chair est inimitié contre Dieu et ne peut pas lui plaire***

« ... parce que **la pensée de la chair est inimitié contre Dieu** ... » (verset 7).

Ici nous apprenons quelque chose de plus profond encore, savoir que **la chair a UNE VOLONTÉ** qui ne veut pas **se soumettre à Dieu**. (Ce ne serait pas **une volonté**, si elle était soumise.) **La chair a non seulement des désirs** qui sont **contraires à Dieu**, mais **une volonté** qui n'est **pas soumise à la loi de Dieu**.

La loi ne proclame pas seulement des choses justes ; mais elle proclame aussi **l'autorité du Législateur**, et quand **l'autorité de Dieu** intervient, elle met en évidence **la rébellion de la chair**, car la chair dit aussitôt : **je veux**, et **je ne veux pas !**

Ainsi si je viole **un seul** des commandements, je suis **coupable de tous**, car ma **méchante volonté** qui refuse de se soumettre, est manifestée tout aussi bien dans ma violation d'un seul commandement, que si je les violais tous. Quand je dis à mon enfant de faire trois choses, et qu'il n'en fait que deux, qu'il aime à faire, agissant comme il lui plaît quant à la troisième, il montre tout aussi bien **l'insoumission de sa volonté** en désobéissant en ce seul point, que s'il désobéissait en tout.

« Et **ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu**. » (verset 8).

Les convoitises de la chair sont **opposées à la nature de Dieu** ; — **la chair va contre la volonté et l'autorité de Dieu**. **La volonté de la chair** est, par son existence, **hostile à Dieu**, — car **notre position vis-à-vis de Dieu**, c'est **d'OBÉIR**. **Avoir une volonté propre**, n'est **pas obéir**.

### ***Le verset 9 : le croyant n'est pas dans la chair, mais dans l'Esprit***

« Or nous ne sommes **pas dans la chair**, mais **dans l'Esprit** ... » (verset 9).

La **position devant Dieu** de l'authentique chrétien n'est **pas dans la chair** ; — elle n'est **pas dans le premier Adam** et dans **sa nature** et **sa volonté**. **Etant né de nouveau**, sa position est dans **l'Homme Christ Jésus ressuscité !**

**Dieu considère l'authentique chrétien comme vivant dans l'Esprit.**

La chair est là avec ses convoitises, mais l'authentique chrétien est dans l'Esprit : la puissance vivante de Dieu étant intervenue, a formé le nouvel homme et agit en lui.

Et ainsi, par la puissance de Dieu, il y a liberté — une sainte liberté. Tout ce en quoi l'Esprit prend plaisir, tout ce qu'il désire caractérise l'homme devant Dieu, car un homme, est caractérisé ou défini par : l'objet, la pensée, le sentiment de son esprit.

Nous ne sommes pas dans la chair ; — l'apôtre ne dit pas que la chair n'est pas en nous — il y a une autre vie, la vie de Christ ressuscité, qui est EN NOUS, et dans laquelle nous vivons devant Dieu, et cela malgré que la chair, le vieil homme, cherche constamment à vouloir nous conduire. Si nous ne vivons pas dans cette autre vie (\*), nous ne marchons alors pas dans la puissance de l'Esprit.

(\*) « ... je ne vis plus, moi, mais Christ vit en moi ... » (Galates 2 v.20)

« ... si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ... » (verset 9).

Ce n'est pas seulement Dieu pour nous, mais Dieu est en nous, Dieu ne formant pas seulement une nouvelle nature, mais habitant en elle et agissant en elle. Car outre cette nouvelle nature, nous avons besoin de puissance.

**N.B.** : le nouvel homme de nature divine, la nouvelle nature, ne possède aucune puissance en lui-même ! Sa seule puissance est celle du Saint Esprit habitant corporellement dans l'authentique chrétien ! L'authentique chrétien ne peut jamais perdre le Saint Esprit habitant en lui, mais peut bien en perdre la puissance, lorsqu'il perd la communion avec Dieu, pour avoir laissé la chair agir en péché ! Il ne peut alors plus marcher dans la puissance de l'Esprit, jusqu'à la confession, comme nous l'explique 1 Jean 1 v.9 !

Si nous n'avons QUE la nature nouvelle, nous avons de bons désirs ; mais nous devons constater que nous ne les accomplissons pas, comme cela est le cas au chapitre 7 de notre épître ; mais si l'Esprit de Dieu habite en nous, nous n'avons pas seulement de nouvelles pensées et de nouveaux désirs, mais une puissance vivante pour les mettre à exécution. Il est intéressant de voir comment l'apôtre introduit Dieu, comme la véritable délivrance pratique de l'homme qui était auparavant dans la chair, car il ne dit pas : « Vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit .... », si vous êtes nés de l'Esprit, quoique cela soit vrai ; mais il dit : « Si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ». Il montre ainsi qu'il s'agit de Dieu Lui-même agissant en puissance, comme l'Esprit de Dieu. Tels sont la forme et le caractère de Dieu, quand il agit en puissance dans l'homme, en contraste avec la chair et avec l'homme naturel.

« ... si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui. » (verset 9)

Relativement au caractère pratique de la vie, l'Esprit est appelé l'Esprit de Christ dans l'homme, car là, en Christ, la vie de l'Esprit a été manifestée d'une manière parfaite.

### ***Les versets 10 & 11 : L'Esprit vivifie nos corps mortels***

« Mais si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en



vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous. » (versets 10 & 11)

Finalement, quant à l'entier et complet accomplissement de la délivrance du corps du péché et de la mort, nous recevons l'assurance que, si l'Esprit de celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts, habite en nous, celui qui a ressuscité Jésus vivifiera nos corps mortels par son Esprit qui habite en nous.

L'Esprit, dans l'opération de sa puissance dans le chrétien, ne laisse pas le corps, le laissant sans ressource, avant que lui, aussi, n'ait été amené à participer au résultat complet de la puissance de la résurrection. Ce qui s'accomplira à la venue du Seigneur Jésus pour les siens (1 Thessaloniens 4 v.13-18). En attendant cet évènement, nous réalisons ceci dans la puissance de l'Esprit et de la nouvelle vie (dont l'Esprit est la seule puissance). Par la foi, par la puissance du Saint Esprit, je peux tenir le corps de péché, le vieil homme, pour mort, car si sa volonté agit comme étant vivante, ses intentions et ses fruits ne sont rien que péché, et le vieil homme étant tenu dans la mort, l'Esprit est ma seule vie, car ses fruits sont la justice.

Ce témoignage, que la résurrection de l'authentique chrétien aura lieu par la vertu de l'Esprit qui habite en lui, le sépare entièrement du monde ! Le monde ne ressuscitera pas en vertu de l'Esprit qui habite en lui, car il n'a pas l'Esprit ! Mais l'authentique chrétien sera ressuscité par l'Esprit qui habite en lui.

Les saints ressusciteront, parce qu'ils sont vitalement unis à Christ. « Celui qui est uni au Seigneur, est un seul Esprit avec Lui » (1 Corinthiens 6 v.17), et ceci nous apprend dans quelle position nous sommes placés.

L'Esprit se présente donc à nous sous trois caractères :

1. Il est appelé l'Esprit de Dieu en contraste avec la chair
2. l'Esprit de Christ, comme caractéristique de notre marche dans le monde
3. l'Esprit de vie en rapport avec notre résurrection.

## Versets 12 à 30 : la présence de l'Esprit Saint en nous

### L'Esprit est la NATURE de l'homme nouveau, et en est aussi la PUISSANCE

La première partie du chapitre qui nous occupe, jusqu'à la fin du verset 11, nous fournit la réponse à la question posée au verset 24 du chapitre 7 : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? » car nous trouvons ici une entière délivrance, non seulement pour l'Esprit, mais aussi pour le corps.

Le Saint Esprit, dans l'opération de sa puissance dans le chrétien, ne laisse pas le corps, abandonné sans ressource, avant qu'il ne l'ait rendu semblable au corps glorieux de Christ. Les affections sont là selon la nouvelle nature, — la liberté et la puissance, — dans l'Esprit et par son opération par une nouvelle vie communiquée, — et finalement la gloire. C'est l'opération de l'Esprit formant le nouvel homme, — la puissance, tandis que la chair est là, résistant à

l'opération de l'Esprit, — et à la fin, **le corps rendu parfaitement conforme à la vie que nous possédons par l'Esprit.**

Cette **communication de la vie**, pour qu'elle devienne notre nature, et **la présence du Saint Esprit Lui-même**, font que l'effet de cette présence est mentionné de deux manières : l'écriture parle du Saint Esprit **comme étant notre vie**, et **comme étant différencié de cette vie et agissant en elle.**

**L'Esprit est donc à la fois NATURE et PUISSANCE.**

**L'Esprit est la nature nouvelle** (\*) qui nous est donnée, lors de la nouvelle naissance et il fait de plus **son habitation en nous !**

(\*) « né d'eau et de **l'Esprit** » (Jean 3 v.5)

### ***L'esprit de l'homme nouveau et l'Esprit : une perception identique***

A propos du **fruit de l'opération du Saint Esprit**, nous lisons que « l'Esprit Lui-même intercède pour nous **par des soupirs inexprimables** » (verset 26). Un soupir s'élève : il est possible que je ne comprenne pas moi-même mon soupir, mais l'Esprit qui est en moi le comprend. Je ne sais peut-être pas quelle est la réponse qu'il demande : mais Dieu trouve l'opération de l'Esprit, sensible à ce qui m'entoure, selon Dieu. « **Celui qui sonde les cœurs, SAIT quelle est la pensée de l'Esprit** » (verset 27).

Le Saint Esprit agissant personnellement dans l'authentique chrétien

C'est **mon cœur**, mais **c'est aussi le Saint Esprit** qui a produit le soupir **comme un sentiment réel dans mon cœur. C'est moi**, car le soupir est produit en moi, et **cependant ce n'est pas moi, si je regarde à sa puissance.**

Nous apprenons ainsi quelle est **l'opération du Saint Esprit en nous**, et **nous avons la consolation de savoir que c'est à la fois nous**, et **le Saint Esprit.**

Depuis le **verset 14**, c'est l'autre face de cette vérité, qui nous est présentée : **le Saint Esprit agissant personnellement en nous**, **comme étant Lui-même là** à la fois **agissant puissance et s'impliquant en sympathie.**

Il n'est **pas seulement** une **source de vie en nous**, mais **il agit DANS cette vie** et **SUR cette vie** ; il nous **conduit** et nous **guide** comme chrétiens.

Il agit **Lui-même en nous**, quoiqu'ici ce soit **comme en connexion avec cette vie.**

« **L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit** » (verset 16)

Lorsque Dieu veut nous montrer **quelle est la source de puissance dans notre vie spirituelle**, il indique **le Saint Esprit**. « ... **l'Esprit est vie ...** » (verset 10) et il l'est en effet. **Sans l'Esprit nous ne pouvons pas croire** : « **Ayant cru, vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse** » (Ephésiens 1 v.13).

Après que nous avons cru, **le Saint Esprit Lui-même** est donné **pour habiter en nous**. « **PARCE QUE VOUS ÊTES FILS**, Dieu a envoyé **l'Esprit de son Fils** dans vos cœurs, criant : **Abba, Père**. » (Galates 4 v.6).

**L'habitation de l'Esprit** est une chose différente du **pouvoir vivifiant de l'Esprit**. Les saints de l'Ancien Testament **éprouvaient la puissance vivifiante de l'Esprit**, mais **le Saint Esprit ne pouvait pas habiter dans les saints** avant que **Jésus eût été glorifié** (Jean 7 v.39). Le livre des Actes (\*) nous parle de cas où il y eut un intervalle entre ces deux choses, **afin de nous faire remarquer la différence qui existe entre elles**.

(\*) par exemple, les quelques disciples à Ephèse en [Actes 19 v.2-6](#)

### **Le nouvel homme a besoin de PUISSANCE**

Nous lisons que : « **ce qui est né DE L'ESPRIT, est ESPRIT** » (Jean 3 v.6) : c'est **la nouvelle nature du nouvel homme**. Mais **cette nouvelle nature a besoin de PUISSANCE** ; elle n'a **ni force, ni puissance** : les **vrais traits caractéristiques** de la nouvelle nature sont **la dépendance** et **l'obéissance**. Mais il nous faut **de la PUISSANCE**, et **cette puissance** c'est **le Saint Esprit Lui-même** qui nous appartient en vertu **de la rédemption** et **qui nous unit à Christ**. Ensuite il nous faut aussi **la direction de l'Esprit**. Aussi, il nous est aussi dit que **nous sommes** « **conduits par l'Esprit** » (verset 14). Or, **l'Esprit ne conduit pas la chair, mais le nouvel homme**. **L'Esprit m'apprend à tenir la chair pour morte, et si je la tiens pour morte, elle n'est pas MOI**.

### **Le corps de l'authentique chrétien est le temple de Dieu !**

Mais **si l'Esprit de celui** qui a ressuscité Jésus d'entre les morts, **habite en vous**, vous êtes **le temple du Saint Esprit** qui **est en vous** et que **vous avez de Dieu**. ([1 Corinthiens 6 v.19](#))

**Un temple** est ce en quoi **Dieu habite**, et **nos corps sont le temple du Saint Esprit**. Quel puissant motif de sainteté pour nous dans toute notre conduite. Nous savons que le Seigneur a dit encore ([Jean 14](#)), parlant du Saint Esprit : « **Il sera en vous** », en tant que « **l'autre Consolateur** ». Il n'était pas dans les croyants auparavant. Jésus s'en alla au ciel, et alors, **ce nouveau Consolateur est venu**. Il n'est pas simplement avec nous comme Christ a été, **mais il est en nous**, et **il y demeure**, **il ne s'en va pas** comme Christ s'en est allé. Nous n'avons par nous-mêmes **aucune puissance** pour **saisir la vérité**, ou **pour marcher dans sa puissance** ; mais **le Saint Esprit**, non seulement nous communique les choses de Christ, **mais nous donne la capacité de les saisir**, et, de plus, **il nous rend capables d'en jouir** et **de marcher** dans la **puissance des choses de Christ**, qu'il nous communique !

« **12** Mais nous, **nous avons reçu**, non l'esprit du monde, mais **l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été** librement **données par Dieu** ; **13** **desquelles aussi nous parlons**, non point en paroles enseignées de sagesse humaine, mais **en paroles enseignées de l'Esprit**, communiquant des choses spirituelles par des moyens spirituels. **14** Or **l'homme animal ne reçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu**, car elles lui sont folie ; et il ne peut les connaître, **parce qu'elles se discernent spirituellement**. **15** Mais

celui qui est spirituel discerne toutes choses ; mais lui n'est discerné par personne ... » (1 Corinthiens 2 v.12-15)

Dans ce passage de [1 Corinthiens 2](#), nous trouvons **3 choses relatives à l'Esprit** :

1. **Un enseignement divin** reçu par l'Esprit : « Nous avons reçu l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu » (verset 12)
2. **Cet enseignement communiqué à d'autres** par l'Esprit : « desquelles choses aussi nous parlons, en paroles qui sont enseignées par l'Esprit » (verset 13)
3. **Une capacité spirituelle pour discerner**, par une puissance de vie qui est dans ceux qui sont enseignés : « Celui qui est spirituel discerne toutes choses » (versets 14, 15).

### **Scellé du sceau du Saint Esprit**

La grande et solennelle vérité, c'est que le Saint Esprit a été réellement donné comme puissance qui habite en nous. « Ainsi donc, frères, nous sommes redevables non pas à la chair, pour vivre selon la chair » (verset 12), car **outre la vie, il y a ce pouvoir intérieur du Saint Esprit**. Le Consolateur ne pouvait pas être donné de cette manière, **avant que Christ eût été glorifié**, et que **la rédemption fût entièrement accomplie**, car **par la descente du Saint Esprit**, le jour de la Pentecôte, **le sceau a été apposé sur LA VALEUR DE L'ŒUVRE** que **Christ** était venu achever.

Dieu mit **son sceau** alors, **non** sur ce que **nous** avons fait, mais sur ce que **CHRIST A FAIT**.

L'onction du Seigneur lui-même lors de son baptême, fut **le sceau de sa perfection PERSONNELLE**. **C'est lui** que Dieu le Père a scellé de son sceau ! Mais Dieu **pouvait-il apposer son sceau SUR MOI en qui IL Y A DU PÉCHÉ**. **Non, c'est totalement impossible** ! Nous devons d'abord **croire complètement**, en y plaçant **une totale confiance et assurance**, en ce que **Christ a fait pour nous**, c'est-à-dire croire à **l'Évangile dans sa totalité**, cet Évangile que Paul appelle « mon évangile » ! C'est pour cette raison il est dit : « **AUQUEL** aussi **ayant cru vous avez été scellés** » (Ephésiens 1 v.13) !

Même si je suis **né de l'Esprit**, je suis sans aucun doute **né de nouveau**, mais **l'application que je me fais de la justice, selon Dieu, peut ne pas encore** être accomplie en moi. La raison en est que **je ne fais pas encore une totale confiance à la valeur de la croix pour me rendre juste devant Dieu**. **Je le suis**, sans aucun doute, **aux yeux de Dieu**, puisque je suis né de nouveau ! Mais mon âme **ne se l'est pas encore appropriée**, **je ne fais pas confiance à ce que Dieu me dit dans sa Parole**, je voudrais en faire l'expérience en regardant **à moi-même** et **non pas au Seigneur Jésus**, comme le fait ce croyant de [Romains 7 v.12-25](#) ! **La foi n'est pas entière**, l'expression « ayant cru » n'est pas complètement réalisée ! **Je ne m'applique pas complètement la justice que l'œuvre de Christ m'a acquise** !

**N.B.** Il ne s'agit pas d'avoir tout compris du contenu des enseignements du Nouveau Testament, de l'Évangile complet, car dans ce cas, comme nous tous, nous ne comprenons qu'en partie, personne ne serait scellé du Saint Esprit ! Il s'agit d'**avoir une confiance totale en l'étendue de la valeur de l'œuvre de Christ**, et **pas forcément en avoir compris tous ses aspects** !

## **Le Saint Esprit témoigne de la gloire de Christ, HOMME RESSUSCITÉ !**

Le Saint Esprit a aussi été donné pour témoigner de la gloire de Christ comme homme ressuscité. Non seulement Jésus fût personnellement accepté, lorsqu'il monta dans les hauts lieux, mais Il était là présent pour nous, et comme la Tête du corps, et il reçut du Père le Saint Esprit.

La venue du Saint Esprit, selon la déclaration expresse des Ecritures, est dépendante de l'achèvement par Christ de l'œuvre que le Père lui a donnée à faire, et de son entrée dans le ciel pour y prendre sa place comme homme, le Chef du corps.

L'Esprit rend aussi témoignage à la gloire personnelle de Christ.

## **La différence des apôtres, avant et après la Pentecôte**

De ceci ressort clairement la différence que nous pouvons observer dans l'état d'âme et dans la conduite des apôtres avant et après la Pentecôte, avant et après le don de l'Esprit.

Pierre était né de nouveau ; pourtant nous le voyons ignorant, stupide et craintif. Que trouvons-nous chez lui après la Pentecôte ? Ce même Pierre, qui avait renié Christ d'une manière plus coupable encore que les Juifs (car il était le compagnon de Christ), nous le voyons accusant les juifs du péché qu'il avait commis lui-même. Avait-il peur ? Non ; sa conscience était purifiée, car Christ était mort et ressuscité dans l'intervalle et Pierre avait été rempli du Saint Esprit. «  Ils virent la hardiesse de Pierre et de Jean » (Actes des Apôtres 4 v.13). Il ne s'agit pas ici des miracles, des signes puissants et des choses merveilleuses opérées par la puissance du Saint Esprit, mais de la hardiesse avec laquelle les apôtres ont parlé après qu'ils eurent reçu le Saint Esprit, ainsi que nous pouvons nous en assurer d'un bout à l'autre du livre des Actes. Ce n'était pas la hardiesse de la chair, mais le fruit de la présence du Saint Esprit, produisant en eux l'énergie spirituelle et la puissance, en sorte que la conscience se trouvait dans une parfaite liberté devant Dieu, et que la crainte des hommes était dissipée, par l'opération d'un pouvoir qui rendait Dieu dans son amour présent à l'âme.

Nous avons dans Aaron un beau type qui se rapporte à ceci (Lévitique 8). Après avoir été lavé, Aron fut oint SANS DU SANG, tandis que ses fils ne reçurent l'onction qu'après avoir été aspergés de sang. De la même manière Jésus a été oint ici-bas du Saint Esprit et de puissance, comme sceau de sa perfection personnelle, AVANT que le sang ait été répandu ; tandis que nous ne sommes oints et scellés QU'APRÈS avoir été rendus parfaits par LE SANG DE CHRIST.

## **L'Esprit d'adoption nous place en communion avec Dieu**

Christ envoie le Saint Esprit, et celui-ci est en nous l'Esprit d'adoption, ce qui a pour effet de nous placer en communication directe avec la gloire et la position de Christ dans la présence du Père.

Le caractère de notre marche découle de là. Nous avons à penser aux choses de l'Esprit. Est-ce que ceux qui sont selon l'Esprit sont préoccupés de la loi ? Non ! Ils agissent, en tant

que nouvel homme, conformément aux pensées de Dieu, pensées aussi exprimées dans la loi divine, et de ce fait, ils l'accomplissent ! Mais **la loi n'est pas l'objet de leur occupation**, car en tant que nouvel homme, ils ne sont pas sous la loi, **ils pensent aux choses qui sont de l'Esprit**. Et quelles sont ces choses ? **Sont-ce des choses dans le monde ? Non** ; — « **il prendra du mien et vous l'annoncera** » (Jean 16 v.14).

N.B. : La loi s'occupe de l'homme naturel, dans la chair, pour lui interdire les choses du monde ! L'homme nouveau, n'ayant rien de commun avec le vieil homme, pense aux choses qui sont de l'Esprit, la loi n'a rien à faire avec lui ! La loi française s'applique en France, et ne fait pas force de loi dans un autre pays !

**L'Esprit** nous donne la connaissance **d'une rédemption accomplie dans le passé**, d'une **paix** et d'une **liberté PRÉSENTES**, et d'une **gloire À VENIR**.

**L'Esprit** occupe l'âme de **Christ**, y apportant ainsi **la joie**, **l'action de grâce** et **la puissance**.

**L'Esprit** porte nos regards en arrière et **nous montre LA GLOIRE de la croix**, après que, lors de notre conversion, **nous l'avons vue devant nous** et que **nous en avons ainsi connu le pouvoir rédempteur** ; et nous pouvons **maintenant contempler cette gloire en paix**, car nous sommes **maintenant avec Dieu du côté de la croix qui est tourné vers lui**.

**La croix** nous présente **tout ce qui est moralement glorieux** : nous y voyons **l'amour**, **l'obéissance**, **la sainteté**, **la justice**, **la loi** ; nous y voyons aussi **tout ce qui est moralement mauvais** : **le péché**, **la condamnation** et **la mort**. **Dieu** et **le péché** se sont rencontrés **dans la personne de Christ sur la croix**.

Quand j'ai **trouvé la paix** je puis dire : « **Maintenant le Fils de l'homme est glorifié** » ; non pas simplement : « **maintenant je suis sauvé** », quoique cela soit vrai, mais : « **maintenant le Fils de l'homme est glorifié**, et **DIEU EST GLORIFIÉ EN LUI** » (Jean 13 v.31) car c'est **cette affirmation**, qui par la foi **me procure la paix** .

Et il n'y a certainement pas de joie pareille à celle de savoir, que **dans cet acte de la plus profonde souffrance pour notre salut, Dieu et Christ ont été glorifiés** de la manière **la plus parfaite**. **Si Christ a souffert toute cette terrible agonie pour mon péché, dans l'obéissance à la VOLONTÉ DE DIEU**, il n'y a certainement jamais eu de moment où Dieu ait pu considérer son Fils **avec une satisfaction plus profonde**, et **tout le résultat de cette œuvre m'appartient maintenant**.

« **Dieu constate SON AMOUR À LUI envers nous**, en ce que, lorsque nous étions **encore pécheurs, CHRIST EST MORT POUR NOUS**. » (Romains 5 v.8)

**Mon cœur** est **touché**, et **pénétré du sentiment de L'AMOUR DE DIEU**, quand je pense à **ce que je suis EN CHRIST**, et que, comme **nouvel homme, étant en Lui, je suis tel que Christ trouve sa satisfaction en moi**, et **le Père aussi** !

Comme le souligne **Esaïe 53 v.11**, **je suis le fruit du travail de l'âme de Christ**. **La lumière de l'amour de Dieu repose sur Christ lui-même et nous sommes EN LUI**. Car, le Seigneur Jésus



nous dit, alors qu'il était encore sur la terre : « En ce jour-là », quand le Consolateur sera venu, « vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi et moi en vous » (Jean 14 v.20).

### **L'attente de l'Eglise, l'attente des authentiques chrétiens**

Nous avons le bonheur d'être unis à lui maintenant, et il n'y a qu'une chose que nous puissions attendre encore, c'est d'ÊTRE AVEC LUI POUR TOUJOURS. Le Consolateur, le Saint Esprit, nous rappelle constamment cette parole : « Et ainsi nous serons toujours AVEC LE SEIGNEUR » (1 Thessaloniens 4 v.17).

L'Eglise sera amenée à Christ comme Eliézer conduisit Rebecca à Isaac. Tout le long de la route, il l'entretenait de celui vers qui elle s'en allait. De la même manière, le Saint Esprit nous conduit vers Christ — la croix est le point de départ du voyage, et caractérise la route dans toute sa longueur, tandis que le Saint Esprit nous parle de la gloire de Christ et de la maison du Père.

Sans doute on rencontrera des épreuves sur la route, mais que sont-elles pour le cœur dont les affections sont fixées sur Christ ? Pauvre Rebecca ! si, au milieu du désert, sa pensée se reportait en arrière vers la maison de son père, quand tout devant elle paraissait obscur et incertain ; mais quand elle arrêta sa pensée sur ce qui était devant elle, alors tout était joie, et son cœur était plein d'assurance et de certitude, quant à l'avenir.

La croix est le commencement de notre carrière, car elle nous sépare du monde ; et si nous connaissons la puissance de l'Esprit dans nos âmes, nous devons suivre (par le cœur) cet étroit sentier tout le long du voyage. Chers amis chrétiens, qui lisez ces lignes, vous avez à traverser le monde, mais ne faites pas du monde l'objet de votre cœur, comme Israël a fait. Vous pouvez désirer des biens terrestres, et les trouver peut-être, mais ils apporteront l'appauvrissement dans votre âme. Soyons plutôt comme Paul, faisant une chose, — courant vers la gloire de telle manière que nous oublions le monde et tout ce qui est dans le monde, comme des choses qui sont derrière nous, et auxquelles nous avons tourné le dos.

### **Fils de Dieu, cohéritiers de Christ**

« Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont FILS DE DIEU » (verset 14).

L'Esprit nous donnant ainsi la totale assurance que nous sommes fils, nous n'avons plus désormais l'esprit de servitude pour être dans la crainte. « La crainte porte avec elle du tourment » (1 Jean 4 v.18). Notre relation avec Dieu a un tout autre caractère. Il m'a aimé ; il a effacé mes péchés ; il a fait de moi son enfant, et je suis maintenant dans cette relation avec lui. Je ne le connais plus autrement que comme un Père qui m'aime, et dont je suis le fils sauvé !

« ... nous sommes aussi héritiers ; héritiers de Dieu, COHÉRITIERS DE CHRIST ; si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui. » (verset 17)

Par ce verset, l'Esprit m'apprend alors que je suis héritier ! Voilà ma joie et mon espérance par l'Esprit.

Mais Christ, dans ce monde de douleur et de péché, a souffert : si je suis conduit par son Esprit j'aurai, moi aussi, à souffrir comme lui et avec lui ; mais ce chemin est le chemin de la gloire.

« Car la vive attente de la création attend la révélation des fils de Dieu. » (verset 19)

Mais l'attente même de cette gloire par l'Esprit, nous rend sensibles, selon Dieu, à la douleur et à la souffrance de toute la création, et ce n'est pas seulement la création qui soupire autour de nous, mais aussi, quant à nos corps qui en font partie, nous soupignons, étant chargés.

Ce n'est pas que nous soyons dans l'incertitude quant à l'amour de Dieu, mais, connaissant notre part dans la gloire, nous sentons le contraste qu'il y a entre cette gloire et l'état dans lequel nous sommes, comme étant dans le corps, et par lui participant ainsi à la première création.

## Versets 31 à 39 : Dieu est pour nous

*Une sécurité absolue, basée sur le fait que Dieu, dans ses conseils, est pour nous extérieurement !*

L'Esprit prend connaissance de toutes ces souffrances, non dans l'égoïsme qui craint la souffrance pour lui-même, mais dans la sympathie qui est selon Dieu, telle qu'elle a été manifestée en Christ lui-même. Il se peut que nous ne connaissions pas le remède, mais le soupir de notre cœur est le mouvement de l'Esprit, qui ressent la douleur et la misère qui sont autour de nous.

« ... nous ne savons pas ce qu'il faut demander comme il convient ; mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ... mais nous savons que toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu ... » (versets 26-28)

Si à cause notre faiblesse, ayant ce trésor dans des vases de terre, nous ne savons pas ce qu'il faut demander, nous apprenons que le Saint Esprit, s'en charge, et nous assure que toutes choses concourent à notre bien, ce que nous recevons par la foi, sans comprendre !

Ceci nous conduit à un autre point très important, c'est-à-dire à ce que Dieu est, non pas ce qu'il est comme agissant en nous par l'Esprit, mais ce qu'il est POUR nous.

« Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. » (versets 29-30)

C'est pourquoi il n'est pas fait mention ici de la sanctification. Il a **préconnu, prédestiné, appelé, justifié et glorifié** : **rien ne peut nous séparer de son amour**.

### **Pour terminer ...**

Ainsi, après les trois premiers versets, le chapitre que nous venons de parcourir nous a occupés d'abord de **l'Esprit de vie**; ensuite de **l'Esprit agissant personnellement**, comme présent avec nous, — et sous un double caractère: il nous donne la connaissance de notre adoption et **de la joie de l'héritage**, et il prend part à nos afflictions et à nos infirmités dans ce monde où nous sommes encore; et enfin, nous y avons trouvé « **Dieu pour nous** », de sorte que **nul ne peut** « **intenter accusation contre les élus de Dieu** », **ni rien** « **nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur** » (versets 33 et suivants). Bienheureuse pensée ! Nous avons **la vie dans l'Esprit, le Saint Esprit en nous** et **Dieu toujours pour nous** !